

# **RAPPORT DE LA MISSION À L'EXTRÊME-NORD DU CAMEROUN**

Par VANDI FACHE, sous la coordination du Pr. Philippe KARPE et du Dr. Stéphane AKOA.

## **1. Introduction**

### **1.1. Question de recherche**

- Question principale : quelle est la situation des acquisitions des terres et leurs impacts sur la population et l'environnement dans la Région de l'Extrême-Nord ?
- Questions secondaires :
  - Comment sont réparties géographiquement les acquisitions des terres dans la Région de l'Extrême-Nord ?
  - Quelles sont les superficies en cause dans les acquisitions des terres dans la Région de l'Extrême-Nord ?
  - Quels sont les impacts sociaux et environnementaux et les mesures d'atténuation des effets des acquisitions des terres dans la Région de l'Extrême-Nord et quels sont leurs mécanismes de gestion ?

### **2.1. Objectifs et Méthodologie de l'enquête**

L'objectif principal de la mission est de recueillir les informations officielles et/ou non sur les transactions foncières à grande échelle ainsi que leurs impacts sur les populations et l'environnement.

- **Les objectifs spécifiques de l'enquête**
  - Localiser les acquisitions à grande échelle des terres ;
  - Estimer les superficies en cause ;
  - Identifier les conflits ;
  - Identifier les mécanismes de gestion des conflits
- **Méthodologie**

La méthodologie de collecte des informations contenues dans ce document a combiné l'étude documentaire, l'administration des entretiens et de l'observation des sites faisant partie du champ d'étude.

La première étape de cette étude a consisté à parcourir les rapports et études, consulter les archives des services déconcentrés des ministères concernés et des organisations travaillant sur la question foncière dans la Région de l'Extrême-Nord.

Puis, ce fut la descente sur le terrain pour mener des entretiens avec des personnes identifiées selon leur intérêt pour la compréhension de la question foncière. Il s'agit d'un entretien non directif à partir des thématiques préalablement définies et qui sont parcourues avec l'interviewé librement. Les entretiens classiques ont été complétés par des causeries avec diverses personnes rencontrées sur les sites à proximité des camps ou des sites destinés/attribués aux sociétés que nous avons visités ou tout simplement avec des habitants rencontrés pendant le voyage.

Quant à l'observation, il s'agit des séjours et visites dans les sites identifiés, de sites pouvant aider à mieux comprendre la problématique (les pâturages de l'arrondissement de Mogodé, le Parc national de Mozogo Gokoro, les champs d'expérimentation du Ministère de l'agriculture à Koza, les champs de la SEMRY à Yagoua).

## **2.2.Les difficultés rencontrées**

Certaines situations indépendantes de notre volonté ont rendu difficile notre mission. Les principales sont :

- Rétention d'information chez certaines autorités si on ne se fait pas parrainer ;
- Indisponibilité et renvoi des rendez-vous par certains acteurs ; ce qui est préjudiciable pour notre mission qui n'avait que cinq jours (05).
- Difficultés d'accès à certaines zones à moins de prendre plusieurs jours ;
- Insuffisance de temps ; ce qui nous empêche de rencontrer un nombre important de personnes et d'approfondir certaines questions en revenant deux ou trois fois vers une personne s'il semble pouvoir fournir d'autres informations.

Il est clair qu'il est difficile d'éviter toutes les difficultés, mais plus de temps dans les zones d'étude peut nous permettre d'atteindre au mieux nos objectifs.

### 3. Résultats : La diversité des formes d'acquisition à grande échelle dans le discours des acteurs de la Région de l'Extrême-Nord

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DIFFÉRENTES FORMES D'ACQUISITIONS À GRANDE ÉCHELLE IDENTIFIÉES PAR LES ACTEURS DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

| Situations identifiées comme AGET | SITES IDENTIFIÉS                        | Superficies des parcelles en question en Ha | Initiateurs et bénéficiaires de la situation                                                    | Identificateurs                                                              | Arguments utilisés                                                                                                                                          | Acteurs en relation                   | Nature de la relation entre les acteurs                         |
|-----------------------------------|-----------------------------------------|---------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|
| Les aires protégées               | Parc national de Waza                   | 170 000                                     | État colonial en 1933                                                                           | Agriculteurs et éleveurs                                                     | Vastes espaces requis par l'État et non susceptibles d'être exploités ou occupés par les agriculteurs, les éleveurs et chasseurs malgré leur immense besoin | État et ONG environnementales         | collaboration                                                   |
|                                   | Parc national de MOZOKO GOKORO          | 1 400                                       | État camerounais en 1968                                                                        |                                                                              |                                                                                                                                                             | Populations et responsables des parcs | Conflits au sujet de l'accès aux ressources des aires protégées |
| Les pâturages                     | Projet agro-pastoral Mindif-Moulvoudaye | ?                                           | État camerounais en 1979 avec le soutien financier et technique de USAID enrayer la dégradation | Éleveurs nomades et CARPA (Centre d'Appui à la Recherche et au Pastoralisme) | Perturbations du pastoralisme par une imposition d'un modèle inadapté au nomadisme                                                                          | État et USAID                         | collaboration                                                   |
|                                   |                                         |                                             |                                                                                                 |                                                                              |                                                                                                                                                             | Projet et éleveurs nomades            | conflits                                                        |

|                                 |                                                                     |            |                                                                                                             |                                 |                                                                                                              |                                                 |                                                                                                                                                           |
|---------------------------------|---------------------------------------------------------------------|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                 |                                                                     |            | des ressources pastorales et d'améliorer l'intégration des activités agricoles et de l'élevage <sup>1</sup> |                                 |                                                                                                              |                                                 |                                                                                                                                                           |
|                                 | Pâturages dans le département de mayo-tsanaga                       | 21 143, 19 | État et grands éleveurs <sup>2</sup>                                                                        | Agriculteurs et petits éleveurs | Expropriation abusive des champs par l'administration au profit des privilégiés que sont les grands éleveurs | État et populations<br>Agriculteurs et éleveurs | Conflits<br>Conflits : obstruction et exploitation des pâturages et des pistes à bétail par les agriculteurs et destruction des cultures par les éleveurs |
| grandes exploitations agricoles | SEMRY (Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture de | 11 500     | État du Cameroun le 24 février 1971                                                                         | Éleveurs                        | Expulsion et exclusion des éleveurs par le projet                                                            |                                                 | Intention de promotion de l'élevage par la SEMRY <sup>3</sup>                                                                                             |

<sup>1</sup> Mélanie Requier-Desjardins « Du territoire pastoral au patrimoine d'éleveurs. Étude économique de pâturages aménagés par un projet agropastoral (Nord-Cameroun), disponible à l'adresse : [http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\\_textes/divers09-03/010028415.pdf](http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers09-03/010028415.pdf) (consulté le 24 février 2014).

<sup>2</sup> Mais il faut noter que les autorités et le personnel du Ministère de l'élevage et des industries animales disent que ces pâturages ont été créés à la demande des populations de façons consensuelles. Alors que certains chefs traditionnels et riverains de ces pâturages que ce n'est pas le cas ; c'est l'administration qui a forcé la création de ces pâturages à la demande des "grands éleveurs"

<sup>3</sup> Dans le cadre de la diversification des sources de revenus des riziculteurs, la SEMRY a un projet promouvoir la pratique de l'élevage.

|                             |                                               |                      |                                                                                                       |                          |                                                                                                                        |                                                                                                                                                |                                                                                                                     |
|-----------------------------|-----------------------------------------------|----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                             | Yagoua)                                       |                      |                                                                                                       | Agriculteurs             | Réquision des champs pour faire exclusivement du riz <sup>4</sup>                                                      | Riziculteurs (organisés en groupement, GIC, Union et Fédération) et SEMRY                                                                      | Partenariat : prestation de service par la SEMRY aux riziculteurs : labour des parcelles, irrigation et encadrement |
|                             | Champ d'expérimentation de Koza               |                      |                                                                                                       | Agriculteurs et éleveurs | Exclusion des Agriculteurs et éleveurs démunis de l'accès aux champs au profit des fonctionnaires et de l'élite locale | Autorités administratives gestionnaires des parcelles et populations                                                                           | conflits                                                                                                            |
| L'agriculture contractuelle | SODECOTON (Société de Développement du Coton) | 200 000 <sup>5</sup> | Compagnie française pour le développement des fibres textiles (CFDT) en 1949 et nationalisée en 1974. |                          |                                                                                                                        | Confédération Nationale des Producteurs de Coton du Cameroun (CNPC-C) et Confédération Nationale des Producteurs de Coton du Cameroun (CNPC-C) | ? <sup>6</sup>                                                                                                      |

<sup>4</sup> Mais la SEMRY a un projet intitulé « diversification des spéculations » qui a pour objectif : de faire de la culture du maïs, des maraîchères et de l'élevage dans la vallée du logone.

<sup>5</sup> Cf. sources Minader, « Brève présentation du Coton camerounais (campagne 2012/2013) », disponible sur le site : <https://www.icac.org/wp-content/uploads/2012/07/Cameroon.pdf> (consulté le 24 février 2014). Mais ces parcelles ne sont pas la propriété de la SODECOTON ; elles appartiennent aux producteurs qui les utilisent pour la culture de coton de façon rotative la plupart de temps « librement ».

<sup>6</sup> Nous ne nous sommes pas intéressé de façon directe à cette relation. D'où l'intérêt de faire une enquête sur les relations entre ces acteurs et d'identifier s'il existe d'autres acteurs et quelles relations ils entretiennent.

|                                                           |                                   |  |                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                           |                                                                                                    |                                                           |                                       |
|-----------------------------------------------------------|-----------------------------------|--|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|---------------------------------------|
|                                                           | Camlait/producteurs de Soja       |  | Les contractants : Union des GIC de producteurs de soja, Camlait et Clud d'Épargne et de Crédit (établissement catholique de micro-finance) avec l'appui technique de Diocèse de Maroua-Mokolo à travers le Comité Diocésain de Développement (CDD) |                                                           |                                                                                                    |                                                           |                                       |
|                                                           | Guiness/producteurs du mil S35.   |  | Les contractants en 2007                                                                                                                                                                                                                            |                                                           |                                                                                                    |                                                           |                                       |
| L'effet cumulé de l'expansion anarchique de l'agriculture | Toute la région de l'Extrême-Nord |  | Agriculture à petite échelle <sup>7</sup>                                                                                                                                                                                                           | Autorités administratives, CARPA et éleveurs <sup>8</sup> | Expansion de l'agriculture sans respect des zones réservées aux pâturages et aux pistes à bétails. | Agriculture à petite échelle et Autorités administratives | Besoin et difficulté de collaboration |
|                                                           |                                   |  |                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                           |                                                                                                    | Agriculture à petite échelle et éleveurs                  | conflits                              |

<sup>7</sup> Il nous a paru important de mettre agriculture en lieu et place des agriculteurs pour insister sur le fait que ce type d'agriculture est pratiqué aussi bien par les agriculteurs que par les éleveurs.

<sup>8</sup> Ils désignent les personnes dont l'activité principale est l'élevage par opposition à d'autres éleveurs qui articulent agriculture et élevage.

## **4. Discussion**

### **4.1.Éléments de caractérisation des acquisitions à grande échelle dans la région de l'Extrême-Nord**

L'analyse des discours des acteurs laisse transparaître que les acquisitions que les acteurs considèrent comme des acquisitions à grande échelle sont celles acquises dans certaines conditions :

- Les grandes superficies prises ou requises par un seul acteur et/ou pour une seule filière au détriment des autres (acteurs ou filière) ;
- Les terres prises dans un contexte d'indisponibilité quantitative et/ou qualitative indépendamment de leur superficie ;
- Les terres prises à proximité des ressources en eau et des voies de communication ;
- Les acquisitions ne respectant pas la volonté de tous et/ou qui ne sont pas consensuelles ;
- Les acquisitions des terres qui ne laissent pas de place à la renégociation.

### **4.2.Omniprésence des acteurs non-étatiques dans la question foncière :**

**Quelle place et quelle légitimité pour les acteurs non-étatique dans la gouvernance foncière ?**

- ONG : proposition de modèles de gouvernance foncière, réalisation de projets pilotes, plaidoirie, sensibilisation des populations, médiation dans les conflits fonciers... (USAID, CDD, CARPA, ...) ;
- Les agro-pasteurs : initiative d'occupation de l'espace, initiation de l'aménagement du territoire (création des pistes à bétail et des pâturages), revendication de "droits" sur les espaces requis par l'État à son profit ou au profit d'autres acteurs ;
- Autorités traditionnelles :

### **4.3.Les enjeux de la question foncière**

- Gouvernance (participation et décentralisation) ;
- Développement local ;
- Partage des revenus de l'exploitation des ressources naturelles (terres et eau) ;
- Souveraineté/sécurité alimentaire et préservation de moyens de subsistance

## **5. Perspectives**

- 5.1.Approfondir la compréhension du rapport entre l'agriculture contractuelle et la question foncière dans le discours des acteurs
- 5.2.S'intéresser à l'impact des crises politiques sur la question foncière dans les Région du septentrion dans le discours des acteurs
- 5.3.Faire une enquête dans les Régions du Nord et de l'Adamaoua pour compléter les informations sur les acquisitions à grande échelle dans cette
- 5.4.Regarder l'évolution du discours des acteurs dans le temps et ce qui l'a influencé
- 5.5. Chercher à mieux comprendre la stabilité qui semble régner malgré les conflits énoncés comme imminents par les acteurs